BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Un père de famille assassine son fils

Il était 11 h du matin, le 8 mai dernier, quand à la cité des 217 logements à Bordj Bou-Arréridj, un père de famille, âgé de 52 ans, plombier de profession, a tué son fils à coups de couteau, âgé de 27 ans, étudiant à l'université d'El Annasser.

Les circonstances de ce drame, qui a mis en émoi la population, ne sont pas encore élucidées. Cependant, la police poursuit son enquête pour tirer les choses au clair.

Layachi Salah Eddine

KHENCHELA

Chute mortelle d'une fillette de 2 ans dans un puits

Une fillette de 2 ans, demeurant à la route de Meskiana, au chef-lieu de la wilaya, a été retrouvée morte après une chute dans un puits situé dans la cour du domicile familial, au moment où les membres de sa famille étaient à l'intérieur de la maison. La victime a été repêchée par les agents de la Protection civile et transférée à la morgue de l'hôpital Ali-Boushaba, en attendant le rapport qui sera établi par le médecin légiste, et ce, au moment où les services de police ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette chute mortelle.

Benzaïm Abdelouahab

ARCELORMITTAL ANNABA

Poursuite du blocage et risque d'arrêt du haut-fourneau

Le mouvement de grève, déclenché depuis quatre jours au port et trois jours à l'intérieur du complexe d'El Hadjar, pourrait avoir des conséquences graves sur l'avenir de ce fleuron de la sidérurgie nationale.

Aussi bien la direction générale que le syndicat de l'entreprise ArcelorMittal Annaba (AMA) estiment que l'arrêt du haut-fourneau du complexe sidérurgique d'El Hadjar pourrait intervenir aujourd'hui, si rien n'est entrepris pour mettre fin à la grève, qualifiée de sauvage, des personnels des sociétés sous-traitantes au port et à l'intérieur du complexe.

Cette hypothèse trouve sa justification dans le fait que la situation est toujours bloquée aussi bien au port, où le coke nécessaire à la production d'acier n'est plus déchargé du navire, qu'au sein du complexe lui-même dont les deux laminoirs sont bloqués par les salariés des sociétés sous-traitantes.

Le coke en réserve au complexe ne pourra dépasser les prochaines 48 heures, selon une déclaration d'un cadre de la direction faite jeudi, d'où l'affirmation de l'arrêt du haut-fourneau. Les procureurs de la République de Annaba et d'El Hadjar ont émis, jeudi, des ordonnances pour l'évacuation des lieux de travail par la force publique.

Ces décisions font suite aux deux plaintes déposées par la direction générale mardi et mercredi. Pour le secretaire général du syndicat, ce blocage mené par des salariés extra-entreprise est encouragé par d'anciens syndicalistes et des membres du comité de participation qui n'ont pas digéré leur récente dissolution votée à l'unanimité par des centaines de travailleurs réunis en assemblée générale le 6 mai courant.

Le mouvement des salariés des entreprises sous-traitantes trouve son origine dans des promesses qui leur ont été faites pour leur intégration au complexe par d'anciens responsables syndicaux et du CP, mais aussi d'un conflit d'intérêt entre le vrai propriétaire et son prête-nom qui se trouve être son neveu, révèle-t-on de source syndicale.

Aux dires d'un syndicaliste, ce mouvement aurait été planifié par quelques membres de l'actuel syndicat et un ancien responsable syndical qui serait à l'origine de la manipulation. Leur but, selon la même source, vise la déstabilisation de la majorité du nouveau conseil syndical issu des élections du 22 février.

Une source proche de la direction générale affirme, pour sa part, que le gérant de la société sous-traitante activant au port a porté plainte contre quatre meneurs et qu'il est disposé à suspendre tous ses salariés au cas où ils ne renoncent pas à leur mouvement.

De son côté, l'inspection du travail essaie depuis le début du blocage de raisonner les grévistes, en majorité des manutentionnaires activant pour le compte d'entreprises sous-traitantes avec ArcelorMittal au port et à l'intérieur du complexe, en leur signalant que leur mouvement est illégal, mais apparemment sans résultat.

Les pouvoirs publics sont interpellés pour mettre un terme à cette situation en contradiction totale avec les lois et règlements régissant le code du travail et sauver ainsi l'outil de travail qui fait vivre près de 6.000 familles de la région de Annaba, soutient-on parmi les travailleurs du complexe d'El Hadjar.

A. Bouacha

LE PROJET DE LA PROTECTION CONTRE L'ENSABLEMENT

Mise à l'eau des caissons au port de Djendjen

Le wali de Jijel a procédé, hier jeudi, à l'échouage de caissons en béton au port de Djendjen qui s'inscrit dans le cadre du projet relatif à la protection du bassin dudit port contre l'ensablement et l'agitation des cours d'eau, en cours de réalisation par l'entreprise coréenne DAEWOO Construction.

Selon le chef de ce grand projet, cette mise à l'eau qui va toucher en première phase la jetée Est-Nord prévoit l'échouage de 25 caissons dont le poids de chacun d'eux est de 7 000 tonnes, conçu et réalisé selon une nouvelle technique.

Pour sa part, le premier responsable de la wilaya a déclaré que le port de Djendjen jouera une rôle économique capital au niveau local et national et que «depuis le démarrage de ce projet il ya deux ans, nous avons accompagné les services du ministère des Transports, l'entreprise sud-coréenne DAEWOO construction et le port de Djendjen pour assurer le bon déroulement des travaux de sa réalisation». Il a souligné aussi que la réalisation de ce projet relatif à la protection du port contre l'ensablement et l'agitation par le biais du rétrécissement de la passe dont les travaux seront achevés en juin 2014, représente une importance capitale pour le développement de la wilaya de Jijel et il fait partie des projets structurants dont cette wilaya a bénéficié.

Sur son passage, le wali a tenu, par ailleurs, à préciser que le projet concernant la réalisation d'un terminal de containers au niveau de ce port, sera incessamment lancé pour faire de Jijel un futur pôle économique régional voire national conformément à une vision futuriste. Il a également révélé le projet relatif à la réalisation d'une ligne maritime de voyageurs au niveau de ce port.

Abordant les projets structurants susceptibles d'enclencher une réelle dynamique de développement, le wali a cité un certain nombre de projets dont entre autres, le projet de la route nationale 77 reliant Jijel à El Elmate dont l'étude est achevée et la zone industrielle de Bellera qui va abriter le complexe sidérurgique des Qataris.

A ce sujet, le chef de l'exécutif nous a affirmé que Sonelgaz a déjà démarré les travaux pour la réalisation d'une centrale électrique au niveau de ladite zone. Un bon signe pour la concrétisation de ce projet structurant pour une wilaya dont l'avenir, selon le wali, sera prometteur.

Bouhali Mohamed-Chérif

Une journée d'information sur les contrats de travail aidé

L'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi de Jijel a organisé, jeudi dernier, une journée d'information sur les contrats de travail aidé à la salle des conférences de la cité administrative. Le directeur de l'Agence de l'emploi de la wilaya de Jijel a donné un aperçu sur l'évolution du CTA, qui a connu une croissance tangible. A ce sujet, il a indiqué que le nombre des contrats CTA est passé de 183 en 2009, à 507 en 2010 et à 1 431 en 2012. Pour sa part, un représentant des services des impôts a abordé la question des avantages fiscaux et parafiscaux accordés aux employeurs qui recrutent des personnes bénéficiaires des contrats de travail aidé. Notons, enfin, que les diplômés recrutés dans le cadre du pré-emploi ont tenu des rassemblements devant le siège de la wilaya pour contester la précarité du dispositif en cette conjoncture économique de plus en plus difficile.

B. M.-C.

La grève se poursuit à Africaver

La grève des travailleurs de l'entreprise Africaver se poursuit depuis plusieurs jours, pour réclamer certaines revendications d'ordre socioprofessionnel.

En effet, selon des sources syndicales, les travailleurs grévistes poursuivent leur débrayage pour faire aboutir leur lutte, à savoir, le paiement d'un rappel de onze ans.

Notre source attribue ce conflit à la non application d'une décision de justice prise par la cour de Jijel, depuis quatre mois, et portant application d'une convention collective pour l'actualisation des salaires à compter du 1er janvier 2002.

Du côté de la direction de l'entreprise qui compte 264 travailleurs, on affirme que ceux-ci ont perçu cette augmentation et que les grévistes exposent un autre problème. Faute d'une solution au problème posé, le bras de fer entre les deux parties se poursuit toujours, paralysant ainsi cette entreprise productrice de verre.

B. M. C.

SIDA EN MILIEU FÉMININ RURAL

L'association Aniss s'mplique à Annaba

L'association de lutte contre les infections sexuellement transmissibles sida et de promotion de la santé Aniss dont le siège est implanté à Annaba, poursuit ses actions au profit de différents milieux en faveur d'une sensibilisation sur cette grave pathologie.

Ainsi, et après les deux initiatives menées par l'association qui ont porté respectivement sur l'octroi de microcrédits en faveur d'un premier groupe de 5 femmes vivant avec le VIH et la campagne éducative en milieu scolaire, celle-ci a entamé une autre campagne de dépistage dans les régions à faible couverture sanitaire.

Cette campagne qui bénéficie de l'appui du centre de référence de prise en charge du VIH/Sida du CHU de Annaba et qui est réalisée en partenariat, avec les cellules de proximité de l'Agence de développement social, cible les femmes des régions rurales.

A cet effet, des équipes spécialisées (médecins, psychologues, sage-femmes, paramédicaux) appuyées par les membres bénévoles, ciblent particulièrement les femmes des régions rurales de Draa-Errich, El Eulma, Oued El Aneb, Bouzizi et Seraïdi. Ces régions, selon l'association, nécessitent des services spécifiques relatifs à l'information et l'éducation sanitaire, le dépistage et l'orientation pour la prise en charge.

L'objectif des équipes de la campagne vise principalement le dépistage des MNT (Maladies non transmissibles) auprès de ces femmes (diabète, hypertension artérielle) et ensuite la promotion du dépistage des infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida particulièrement. Par ailleurs, un réseau est mis en place en vue d'orienter, prendre en charge et suivre les femmes dépistées. Cette façon d'aborder une question aussi sensible que les infections sexuellement transmissibles et le sida, dans un milieu rural réputé pour son conservatisme est expliqué par le docteur Nour El Houda Kicha, responsable au sein d'Aniss du projet «Himeya» de promotion de la santé des femmes, qui souligne : «Dans le contexte culturel local, il est impératif de contourner le tabou entourant la santé des femmes, en leur proposant un large éventail de services sanitaires incluant d'abord, les maladies comme le diabète et l'hypertension artérielle, avant d'aborder des questions plus sensibles telles que leur santé sexuelle, les infections sexuellement transmissibles et le sida».

A. Bouacha

AVIS DE DÉCÈS

La famille Athmani, Chraïet ainsi que les moudjahiddate et moudjahiddine de la Wilaya historique I, zone 5, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur chère mère et sœur

la moudjahida
Zaara ATHMANI,
épouse CHRAÏET,

survenu mardi 7 mai, à l'âge de 79 ans.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Repose en paix, Zaara.